

# Document synthèse

## 1.0 Notre mission

Favoriser la conservation et le développement responsable de nos richesses patrimoniales dans le respect d'une véritable vision globale de mise en valeur.

## 2.0 Qui sommes-nous ?

*COALITION HÉRITAGE QUÉBEC* est un organisme à but non-lucratif composé de citoyens engagés, désireux de collaborer de manière constructive et proactive dans le cadre des grands dossiers de développement urbain à caractère patrimonial.

## 3.0 Mandats

- 3.1 Sensibiliser et informer la collectivité
- 3.2 Collaborer à la mise en œuvre d'une vision globale accompagnée d'un plan d'action concret
- 3.3 Favoriser l'excellence en matière de développement à Québec

## 4.0 Notre souhait

« Que nos richesses patrimoniales deviennent les leviers d'une régénération urbaine durable, au profit de l'ensemble de la collectivité et des générations qui nous suivront. »

## **L'avenir des propriétés à caractère religieux de la Ville de Québec**

### **5.0 Les membres de la coalition adhèrent aux quatre grands principes suivants :**

#### **5.1 Les propriétés conventuelles sont à la fois « propriétés privées » et « richesse collective ».**

- Elles nécessitent une responsabilisation et un engagement collectifs.

#### **5.2 Le développement doit s'effectuer de manière « durable », dans le respect du PDAD et de la politique du patrimoine de la ville de Québec et des recommandations de la commission de la culture de l'assemblée nationale.**

- Par une **intégration harmonieuse avec le milieu**.  
L'environnement naturel et bâti existant, tissus social, culturel et économique, climat, consolidation de l'existant, circulations, etc.
- Par un **équilibre des fonctions** (mixité).
- Par une **vision créative** mettant le talent de nos créateurs au service de la collectivité et redonnant à l'urbanisme et à l'architecture la place qui leur revient.
- Par la mise en commun des énergies et la **collaboration** de tous les acteurs présents autour de la table lors des grands débats publics concernant l'avenir de nos richesses patrimoniales.
- Par la **densification urbaine**

#### **5.3 Le recyclage et le développement des propriétés à caractère religieux est un enjeu de première importance pour les citoyens de la ville de Québec :**

- D'après une étude récente, au moins 56 propriétés conventuelles seront à court terme vendues et recyclées sur l'ensemble du territoire de la Ville. Il s'agit d'un patrimoine d'envergure, un des derniers joyaux de notre patrimoine historique à caractère religieux.
- Selon Monsieur Luc Noppen et madame Lucie K. Morrisset, tous deux experts en matière de patrimoine : « En 2004, on comptait près de 3000 lieux de culte. D'ici 5 ans, plus de la moitié d'entre eux seront désaffectés. »

#### 5.4 Il y a un **manque d'information préliminaire** essentielle à une prise de décision durable.

- Création et diffusion de toutes les **études préparatoires** essentielles (programme des besoins, adoption et mise en oeuvre de la politique du patrimoine de la Ville, aspects légaux et comptables, réglementation, etc.).
- Poursuite des **consultations publiques**.
- Adoption et diffusion de la **Politique du patrimoine**.
- Création et diffusion d'alternatives** de revitalisation des propriétés à caractère religieux.
- Adoption d'une **démarche commune** et adhésion à une **vision globale** de conservation, de mise en valeur et de développement.

Malgré toutes les excellentes initiatives en matière de patrimoine à Québec, malgré toutes les consultations et toute la connaissance actuelle, on poursuit le développement à la pièce, sans direction claire et sans véritable participation citoyenne.

### 6.0 Les membres de la Coalition s'entendent sur les recommandations suivantes :

- 6.1 Moratoire :** Déterminer un temps d'arrêt, le temps de mettre sur pied un plan d'action global et adapté qui encadrera l'ensemble des dossiers de recyclage des propriétés à caractère religieux de notre Ville.
- 6.2 Table de concertation :** responsable de la mise en oeuvre du plan d'action. Cette table devra accueillir les représentants de chacun des grands acteurs, c'est-à-dire la Ville, le gouvernement, les communautés religieuses, les promoteurs et les citoyens.